

BULLETIN DE PAIE

EN EUROS



KELI NETWORK FRANCE LEVALLOIS
100 RUE DE VILLIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

DÉBUT DE PÉRIODE : 01 NOVEMBRE 2021
 FIN DE PÉRIODE : 30 NOVEMBRE 2021
 DÉBUT DU CONTRAT : 06 SEPTEMBRE 2021
 DATE D'ANCIENNETÉ : 06 SEPTEMBRE 2021
 N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : 294119940456792

N° SIRET : 81031079700065

N° APE : 5814Z

CONVENTION COLLECTIVE :
 BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES,
 CABINETS D'INGÉNIEURS-
 CONSEILS ET SOCIÉTÉS DE
 CONSEILS (SYNTEC) - 1486



Vérifiez
 l'intégrité
 du bulletin

CODE DE VÉRIFICATION : 994127

ALEXIS HERRINGTON
35 COURS MARECHAL GALLIENI
APT 11
33000 BORDEAUX

CLASSIFICATION :	SALARIÉ - NON CADRE	MINIMUM COEFFICIENT :	1 786,70	SALAIRE DE BASE :	2 000,00
CATEGORIE :	ETAM - 310 - 2.2	RÉMUNÉRATION TOTALE DU MOIS :	2 000,00	DUREE MENSUELLE :	151.67 H
EMPLOI :	COPY CHECK			TAUX HORAIRE :	13.1868

DÉSIGNATION	BASE	PART EMPLOYÉ		EMPLOYEUR MONTANT	CALENDRIER 01/11/2021 AU 30/11/2021
		TAUX OU %	MONTANT		
Salaire de base	151,67	13,1868	2 000,00		
Rémunération brute (1)			2 000,00		
Santé					
Assurance maladie	2 000,00			140,00	
Prévoyance Alan Tranche A	2 000,00			17,80	
Accidents du travail - Maladies professionnelles	2 000,00			14,40	
Retraite					
Sécurité sociale plafonnée	2 000,00	6,900	138,00	171,00	
Sécurité sociale déplafonnée	2 000,00	0,400	8,00	38,00	
Complémentaire Tranche 1	2 000,00	4,010	80,20	120,20	
Famille	2 000,00			69,00	
Assurance Chômage					
Chômage	2 000,00			84,00	
Autres contributions dues par l'employeur				90,64	
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 982,80	6,800	134,83		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 982,80	2,900	57,50		
Exonérations de cotisations employeur				-293,97	
TOTAL COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SALARIALES (4)			418,53		
TOTAL COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS PATRONALES				451,07	
Frais professionnel Indemnité de télétravail			20,00		
Indemnités non soumises (2)			20,00		
Autres retenues (3)					
Titres Restaurant	20,00	4,000	80,00	110,40	

NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU				1 521,47
IMPÔT SUR LE REVENU	BASE	TAUX PERSONNALISÉ	MONTANT	
Impôt sur le revenu prélevé à la source (5)	1 638,97	0,00%	0,00	
NET PAYÉ (1) + (2) - (3) - (4) - (5) - (6) EN EUROS	VIREMENT			1 521,47
DATE DE PAIEMENT				30 NOVEMBRE 2021

	DU MOIS
DONT ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION LIÉE À LA SUPPRESSION DES COTISATIONS CHÔMAGE ET MALADIE	29,29
TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR	2 581,47
ALLÈGEMENT DE COTISATIONS EMPLOYEUR	449,97
NET IMPOSABLE	1 638,97

	ACQUIS	PRIS	SOLDE	COMMENTAIRES
CP N-1	0,00	0,00	0,00	Cumuls depuis le 6 septembre 2021 : Net imposable 4 857,32 €, Salaire brut 5 927,27 €. Cumul des heures réellement travaillées depuis le 1er Janvier 416,5h. Temps travaillé ce mois : 140 h.
CP N	5,90	0,50	5,40	

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
 Pour la définition des termes employés, se reporter au site Internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Bulletin généré par PayFit